

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 septembre 2017

Le quorum étant atteint, (18/24) la séance est ouverte à 18 h 15, par Monsieur le Principal.

I. Adoption et modification de l'ordre du jour.

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

II. Désignation d'un secrétaire de séance

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

III. Adoption du PV du dernier CA (29 juin 2017)

M Extanasie, représentant des professeurs, propose une modification du point n°3 du PV du 29 juin :

- Une erreur de date : l'opération la journée pour les filles s'est déroulée le 27 septembre et non le 7 septembre
- Modification lexicale : remplacer le verbe « garder » par « sensibiliser »

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

IV. Point sur la rentrée 2017/2018

Je tiens particulièrement à remercier cette année, les équipes techniques et de vie scolaire pour leur implication remarquable. Tout a été mis en œuvre pour offrir à nos élèves un cadre agréable, fonctionnel, prenant en compte la réforme du collège et les projets de l'établissement.

Je souhaiterais également remercier Mme Dejean pour l'attention régulière qu'elle apporte dans le suivi de notre établissement. Le collège devrait bientôt avoir une rénovation complète de sa toiture (vacances de la Toussaint) et nous pourrions alors engager les peintures de nos salles de classe.

Enfin, merci aux professeurs pour les nombreux projets pédagogiques menés en 2016-2017, aux efforts nombreux dans la mise en œuvre de la réforme des collèges et dans la construction de nouveaux outils de communication (site Internet du collège et mise en œuvre cette année de l'ENT 91 « moncollège.essonne », DGH en anglais).

Je souhaiterais aborder ce point rentrée en 3 parties :

- a) la mise en œuvre des moyens d'enseignement,
- b) la mise en œuvre des moyens de vie scolaire,
- c) les réussites de nos élèves de 3^{ème} (un doc support sera présenté aux membres du CA)

a) La mise en œuvre des moyens d'enseignement

Les effectifs de rentrée sont de 433 élèves répartis sur 17 classes (4 classes de 6^{ème}, 4 classes de 5^{ème}, 5 classes de 4^{ème}, 4 classes de 3^{ème}). Pour une dotation horaire globale de 517.50 H (482HP et 36.5 HSA) pour un effectif prévisionnel de 451 élèves. Pour rappel en 2016 : La DGH définitive était de 504,5 heures réparties en 478.5 heures poste et 26 HSA pour 437 élèves.

- Nombre d'élèves inscrits en allemand : 57 (50 en 2016 - 50 en 2015)
- Nombre d'élèves inscrits en latin : 62 (68 en 2016 - 68 en 2015)
- Nombre d'élèves inscrits en italien : 7 (16 en 2016 - 16 en 2015)
- Nombre d'élèves en CHAM : 80 (86 en 2016 - 86 en 2015) / début des cours à l'EDA : lundi 6 septembre
- Parcours aménagé des tennismen : 4 élèves dont 1 entrée en 6ème

Un parcours d'aménagement avec la ligue de l'Essonne : une scolarité complète dans un collège et un projet sportif ambitieux : des aménagements nécessaires (pas de cours l'après-midi, une restauration qui doit s'adapter, et un accompagnement à construire)

- Un CDI impliqué dans de nombreux projets, avec de nouvelles expérimentations « faisons lire nos élèves pendant les vacances »
- Une AS qui confirme son dynamisme en maintenant chaque année ses inscriptions : 129 élèves présents à la 1^{ère} séance de l'AS. Activités proposées : cirque, badminton, football. M.Olivero, professeur d'EPS a présenté un bilan aux membres du CA.
- Le service de ½ pension : les effectifs de la ½ pension sont en baisse : 394 élèves (410 élèves en 2016 – 418 en 2015 et 390 élèves en 2014). Une ½ pension impulsée par Mme Dejean, nos cuisiniers et Mme Houdebine. Un partenariat est construit avec les jardins de Marcoussis. Un temps de ½ pension plus important, et une rotation des élèves en fonction de leurs âges a été proposé à nos élèves : des élèves moins agités

A la rentrée scolaire, notre équipe de 23 professeurs titulaires a été progressivement complétée par des professeurs certifiés et des contractuels. Aujourd'hui, la forte implication des personnels du rectorat a permis de doter dès la rentrée 9 professeurs non titulaires (M Biteye en physique, Mme Pretot en Allemand, Mme Avrin en EPS, Mme Ministeri en Italien, Mme Devillers en mathématiques, Mme Mignot en SVT, M Carvalho Lima en musique, M Cellier en technologie, M Clavero Fanjul en espagnol, Mme Forel en français.

De nouveaux personnels renforcent les équipes déjà en place : Mme Montero Aubery (Psychologue de l'EN) remplace Mme Pannetier, et Mme Kaci (CPE) remplace Mme Thiana. Mmes Capayrou Maureen et Ozdemir Marion intègrent notre vie scolaire (AED).

b) La mise en œuvre des moyens d'éducation

L'équipe vie scolaire n'a pas obtenu de moyens supplémentaires (3.5 Emplois Temps Plein) pour 2017-2018) et connaîtra une fois de plus un fonctionnement tendu au regard des particularités de notre établissement :

- Une classe CHAM et donc des trajets EDA/collège à assurer
- Un nombre important d'élèves à la demi-pension
- Un collège construit dans un parc : une cour vallonnée plus complexe à surveiller

c) Réussites de nos élèves de 3^{ème} et parcours post 3^{ème} (cf. document)

- Evolution des résultats au DNB:

	Recus				Mentions		
	2014	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Collège PMF	89.1	89.1%	89.7%	92.4%	65.3%	63.2%	73%
Bassin	89.5	90.2	90.7	90.3			72%
Essonne	87.2	87.2	87.26	89.1%			65%
Académie	88.5	88.8	89.3	91%			77%
National	86	87.2	87.8	89			

Pour rappel : 2013 : 81.8% 2012 : 88.7%

Notes au brevet 2017				
PMF	Maths	Sciences	HG-EMC	Français
Notes/20	9.19	11.06	10.56	10.67

Classes	Maths	Sciences	HG-EMC	Français
3A	6.36	9.17	9.66	9.23
3B	9.11	10.90	9.16	10.08
3C	12.47	13.55	12.98	12.41
3D	8.72	10.55	10.27	10.81

- Affectation des élèves de 3^{ème} (AFFELNET)

L'ensemble des élèves de 3^{ème} ont obtenu une orientation construite et choisie. L'accompagnement des professeurs-principaux, de la COP, du CPE, de la professeure-documentaliste, du secrétariat de Direction ont favorisé ce résultat.

Orientation	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016
2^{nde} GT	68.9%	71%	73.4%	77%	81 élèves	83 élèves	75 élèves
2^{nde} PRO	17.5%	19.2%	18.5%	16.4%	22 élèves	21 élèves	15 élèves
CAP					2 élèves	2 élèves	1 élève
Non affecté					0	1	
Doublement					0	1	
vie active (apprentissage)					6	5	

Cette année est marquée par une modification des règles de l'affectation en 2de GT :

- Une zone de desserte avec 3 lycées (Les Ulis - Orsay - Gif s/Yvette)
- Un lycée référent : l'Essouriau aux Ulis avec un bonus accordé aux élèves du collège
- La disparition d'un grand nombre d'enseignements d'exploration contraints (dont la musique)

Nos élèves ont demandé à être scolarisés dans leur zone de desserte et une grande majorité dans leur lycée référent.

Le lycée d'Orsay attire encore une part importante de nos collégiens. Parmi eux 5/11 élèves ont demandé à y pratiquer le Russe. Le choix de cet enseignement contraint (sélection par les notes et

compétences des élèves) doit nous interroger : cela est-il un choix de « cœur » pour nos élèves ou une volonté d'intégrer ce lycée ?

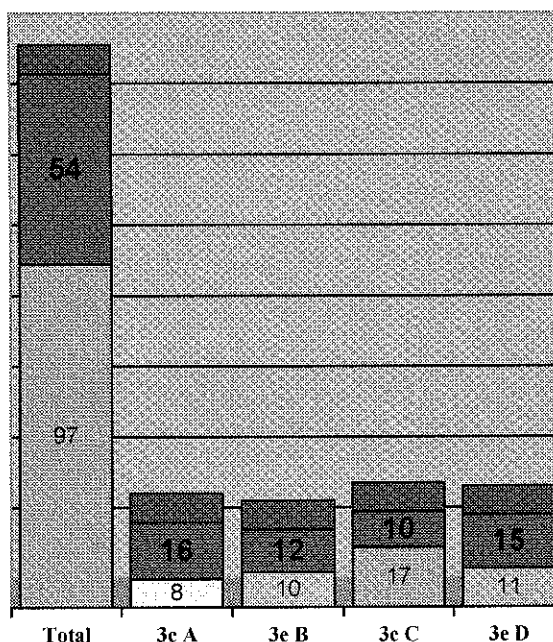
Cette question est d'autant plus importante, que cette année nos élèves ne peuvent plus intégrer Orsay en choisissant la musique. Certains ont donc choisi l'option Russe, en espérant une fois scolarisés à Orsay s'inscrire en musique. Or ces deux enseignements, d'une durée de 3h hebdomadaire chacune ne sont pas compatibles.

- VALIDATION DU SOCLE COMMUN 2017

Pour 97 élèves à valider en 2017 :

46 élèves de 3^{ème} validés soit 47%
54 élèves de 3^{ème} non validés soit 55%

3^{ème} A 8 validés sur 24 soit 33% de réussite
3^{ème} B 10 validés sur 22 soit 45% de réussite
3^{ème} C 17 validés sur 27 soit 62% de réussite
3^{ème} D 11 validés sur 26 soit 42% de réussite



Ces résultats seront à interpréter en fonction des résultats académiques et départementaux. Sur le plan quantitatif, le taux de réussite est en très forte baisse.

Pour rappel :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture identifie les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Il s'articule autour de 8 composantes du socle. Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les trois cycles de l'école élémentaire et du collège, pour lesquelles l'élève devra acquérir un niveau de maîtrise suffisant.

Les huit composantes sont :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère) ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;

- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

Un élève valide son socle s'il obtient un niveau « suffisant » dans chaque domaine.

Départ de M Fontenaille à 18h30

V. Information Protocole d'urgence à l'infirmierie

- Madame l'infirmière présente le protocole d'urgence établi par l'infirmière scolaire (cf. document)

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

VI. Offre de Découverte Educative : bilan financier 2016-2017

Mme Dejean présente au membre du conseil d'administration le bilan financier des actions réalisées dans le cadre du dispositif départemental « ODE».

M le Principal présente au vote le bilan financier 2016-2017

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Financement : 23€/élève pour 2017-2018 (une avance de 45% de notre : 4440.15€ a été versée par le CG / dotation estimée 429x23 =9867€)

VII. Bilans financiers des voyages :

- **Echange Düsseldorf – Marcoussis :**

Mme Dejean présente au membre du conseil d'administration le bilan financier du voyage à Brighton du 24 avril au 27 avril 2017. Monsieur le principal soumet au vote le budget réel du voyage soit 5534.26€ en dépenses et 5534.26€ en recettes.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

-Voyage au lycée français d'Hô Chi Minh : Projet CHAM/AEFE/Ministère de la culture :

Mme Dejean présente au membre du conseil d'administration le bilan financier du voyage au Vietnam du 7/01/2017 au 15/01/2017.

Monsieur le principal soumet au vote le budget réel du voyage soit 21965€ en dépenses et 21965€ en recettes.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

-Voyage en Espagne, à Madrid

Mme Dejean présente au membre du conseil d'administration le bilan financier du voyage à Brighton du 25 avril au 29 avril 2017.

Monsieur le principal soumet au vote le budget réel du voyage soit 17082.01€ en dépenses et 17082.01€ en recettes.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

-Voyage en Bretagne, à Telgruc

Mme Dejean présente au membre du conseil d'administration le bilan financier du voyage à Telgruc du 24 avril au 28 avril 2017.

Monsieur le principal soumet au vote le budget réel du voyage soit 29569.20€ en dépenses et 29569.20€ en recettes.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

- Dons du Foyer pour les voyages scolaires

Mme la Gestionnaire présente une régularisation des dons du FSE suite au bilan financier des voyages (cf. tableau)

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

VIII. Dotation Globale de fonctionnement

Le Conseil général a procédé à une réévaluation de notre DGF de -9 euros (+217 en 2016). La DGF pour 2017 s'élève à **42 587€**. Monsieur le Principal propose au vote la nouvelle dotation globale de fonctionnement.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

IX. Affectation d'une dépense à des récompenses élèves «voyage en Allemagne»

Mme la gestionnaire propose de préciser l'affectation d'une dépense pour un montant de 88.40€.

M le Principal demande aux membres du CA l'autorisation d'affecter cette somme à des récompenses dans le cadre de l'échange linguistique avec l'Allemagne (Rallye)

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

X. Prélèvement sur fonds de roulement pour achats de photocopieurs neufs

Monsieur le Principal propose au vote le prélèvement suivant : 15600 euros sur le service général (15.000 euros en OPC et 600 euros en ALO) et 2000 euros sur le service SRH.

Ces fonds permettront l'achat de deux photocopieurs pour une dépense prévisionnelle de 15000€, de 6 écrans d'ordinateur pour une dépense prévisionnelle de 600 euros, et d'achats de consommables pour le service de restauration (assiettes, verres, cuillères...), pour un montant prévisionnel de 2000€.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

XI. Présentation de nouveaux contrats

a) Nouveau contrat JP Energie

Monsieur le Principal propose la signature d'un nouveau contrat de type P2 (chauffage / climatisation) à partir de janvier 2018.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

b) Avenant à la convention équipement sportif avec la Mairie de Marcoussis

Monsieur le Principal propose au vote, la signature d'une annexe de la convention des équipements sportifs, pour l'année 2017-2018.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

c) Renouvellement de la convention permettant l'utilisation des bassins nautiques d'Orsay

Monsieur le Principal propose au vote, la signature de la convention pour l'année 2017-2018.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

d) Convention Opéra de Massy 2017-2018

Monsieur le Principal propose au vote, la signature de la convention pour l'année 2017-2018, dans le cadre du projet des « chorales de l'Essonne ».

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

e) Convention de mise à disposition des tablettes numériques au collège

Monsieur le Principal propose au vote, la signature de la convention de la mise à disposition de tablettes numériques. Cette convention porte sur les modalités de mise à disposition de 200 tablettes numériques Lenovo Tab3 16GO/1GO, 8 pouces Wifi.

Délibération 2017	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

f) Modification du découpage des trimestres à la ½ pension.

Madame la gestionnaire présente un nouveau découpage, en trimestre, des tarifs de la ½ pension.

Délibération	Présents : 17	Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Informations diverses

Le Principal informe les membres du Conseil d'administration des dates d'ouverture du collège durant les petits congés 2017/2018 : 23 et 24 octobre 2017, 19-20 février 2017, 16 et 17 avril 2017, 9 au 13 juillet 2017 et réouverture le une semaine avant rentrée élève août.

Les élections au Conseil d'administration seront organisées dans la semaine du 12 octobre pour les élèves, le jeudi 12 octobre pour les personnels et le vendredi 13 octobre de 16h00 à 20h00 pour les parents d'élèves. Le vote par correspondance pour les personnels et les parents est possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Question diverses :

Les élèves terminant leur journée avant l'heure de la cantine sont-ils obligés de déjeuner au collège ? Quand le dernier cours est avant le déjeuner de manière établie, pourquoi imposer le déjeuner aux élèves ? A partir de quelle heure les élèves peuvent-ils sortir ?

Il est précisé dans le règlement intérieur du collège :

- Les élèves sortent après le déjeuner, s'il n'a pas cours l'après-midi donc : si fin des cours à 11h30 sortie à 13h05 / si fin des cours à 12h25 sortie à 14h

Les élèves demi-pensionnaires ont donc l'obligation de manger à la cantine.

2/ Nous avons eu plusieurs remontées de parents inquiets du retour au collège des élèves CHAM seuls après leurs cours à l'Ecole des Arts. Ils semblent que ces cours restent des cours liés au collège et donc sous sa responsabilité. Faut-il demander à l'Ecole des Arts de dédier une personne à cet accompagnement si le collège n'est pas responsable des élèves, à ce moment ?

Les élèves à l'Ecole Des Arts sont sous la responsabilité de la commune et non du collège.

Départ de M Felsemberg, représentant de la commune à 19h45.

3/ Nous avons eu des retours sur un cours qui finirait systématiquement 10 à 15 minutes avant la fin du cours. Les élèves sont envoyés dans le hall. Un cours n'est-il pas censé durer 55 minutes pour tous les élèves.

La durée minimum d'un cours est de 55 minutes. Monsieur le Principal se rapprochera du professeur concerné.

Le Principal
Ali Djemaoui

